



Action écologique à Chaponost : 10 années de perdues

« Agenda 21 » 2010 – PCAET 2022

Le Comité 21 a été créé en 1995 pour mettre en œuvre l'Agenda 21, programme d'actions ratifié par plus de 170 pays au Sommet de la Terre de Rio en 1992 ... il y a 30 ans !

Commune pionnière dans le département du Rhône, Chaponost a élaboré son Agenda 21 en 2010 après un long travail collectif, notamment avec la participation de plus d'une centaine de Chaponnoises et Chaponnois.

L'objectif de cet outil était de définir les stratégies de développement durable selon 6 axes :

1. Vers plus d'efficacité énergétique et une mobilité éco-responsable
2. La mobilisation et le soutien aux activités économiques vers un développement durable en lien avec la CCGV
3. Un aménagement du territoire au service des équilibres sociaux et environnementaux
4. Le lien social et les solidarités au cœur du développement durable
5. La préservation des ressources naturelles et de la biodiversité
6. Une gouvernance au service du développement durable

En 2014, au début de son premier mandat, le nouveau maire et son équipe ont enterré cet Agenda 21 ...

Les principaux objectifs de développement durable sont désormais repris dans le PCAET 2022-2026 (Plan Climat Air-Energie Territorial), présenté dans le Chap'info de cet été, plan que la loi a rendu obligatoire.

Si les actions envisagées en 2010 avaient été mises en œuvre, nous serions un territoire 4 étoiles, alors que nous n'avons qu'une étoile aujourd'hui ...

Nous saluons les initiatives prises par la municipalité (régie maraîchère municipale, constructions dans le respect des règles environnementales) ... mais cela ne rattrape pas les 10 ans de retard pris par la commune.

A Chaponost, il est urgent d'attendre ... en 2023, près de 2 millions seront dépensés pour la restauration de monuments, et 450.000 euros pour la transition écologique (et c'est une nouveauté !)

Quelques exemples :

Rénovation énergétique des bâtiments ... en 2024 au plus tôt

Le contexte géo-politique et économique (hausse spectaculaire des prix de l'énergie), autant que l'urgence climatique, nous rappellent l'importance de minimiser l'utilisation des énergies fossiles.

A Chaponost, aucun bâtiment public n'a fait l'objet d'une rénovation énergétique, alors que cela avait été prévu dès 2010. Au plus tôt, les premières rénovations seront effectives pour l'hiver 2024, l'année 2023 étant nécessaire pour effectuer les audits préalables des bâtiments. Il est même envisagé d'installer la climatisation dans des salles de classe : une aberration écologique et économique, alors qu'une rénovation efficace permet de maintenir naturellement une température acceptable dans les bâtis même par temps de canicule.

Poubelle urbaine de tri sélectif

Quelle différence entre ces deux poubelles de tri ?



La première a été installée en 2010 ... puis démontée par l'équipe municipale au début de son premier mandat, car elle était jugée inutile et inesthétique. Une dizaine de poubelles de tri avaient été installées.

Au printemps 2022, les poubelles publiques de tri font leur réapparition en mode expérimentation.

Une info : Le 26 Décembre « Le Progrès » relayait notre demande auprès du Président du département Monsieur Guilloteau d'extinction du panneau lumineux de la Médiathèque départementale... A ce jour pas de réponse... Au département on ne connaît pas la sobriété énergétique... sans commentaire...